points-info Novembre-Décembre 2009

BULLETIN NUMÉRIQUE ET PÉRIODIQUE DE L'IRHSES

IRHSES, 46 avenue d'Ivry, 75647 Paris Cedex 13 ; Tel : 01 40 63 28 10 ; Fax : 01 40 63 28 15 et sur internet www.irhses.snes.edu ; irhses@snes.edu

Sommaire

- 1. Edito.
- 2. Françoise Regnaut par Alain Dalançon
- Témoignage d'André
 Dellinger
- 4. Témoignage de Gérard Aschieri
- 5. La formation des enseignants, récit de Gaston Fugier
- 6. Le point sur les archives
- 7. L'AG du CODHOS
- 8. Réunion du bureau de l'HIMASE
- 9. Du côté de l'édition ...

ATTENTION!

Il ne reste plus qu'un mois pour que les retardataires se mettent à jour de leur cotisation 2009.

Nous serons contraints d'arrêter, à compter de janvier 2010, l'envoi papier de « Points de Repères-info » pour ceux qui ne seront pas à jour de leur cotisation.

Nous reviendrons dans notre prochain numéro sur la vie militante de Claude Vidal,



Le départ de nos archives vers le CAMT, le 24 novembre 2009

MISSIONS ACCOMPLIES

Nous avions décidé, il y a cinq ans, en accord avec la direction du SNES, de numériser les archives détenues par l'IRHSES afin de les mettre à la disposition des militants et des chercheurs. C'est aujourd'hui un travail réalisé en grande partie et dans quelques jours, l'essentiel de nos archives papier rejoindra le Centre des Archives du Monde du Travail (CAMT) à Roubaix alors que les archives des sections académiques de la Région Parisienne rejoindront les Archives départementales de la Seine-Saint-Denis à Bobigny. Ainsi la mémoire du SNES sera doublement disponible, dans nos locaux sous la forme numérique et dans ces centres d'archives. Un certain nombre de documents seront par ailleurs conservés au siège national du SNES à Paris et également consultables. C'est une des missions première de l'IRHSES qui se trouve ainsi réalisée et qui permet de donner corps aux autres fonctions de notre institut. En effet, le travail sur ces archives se fait régulièrement dans nos locaux, par exemple dans le cadre de la préparation de stages nationaux tel celui tout récent sur la formation des maîtres et pour lequel, Jean Mativet, ancien responsable national des ipésiens, est venu consulter nos documents relatifs aux pré-recrutements utilisant ainsi la matière historique pour aider à la construction des revendications d'aujourd'hui, une démarche dont nous nous réjouissons, à laquelle nous collaborons avec enthousiasme et que nous souhaitons plus systématique encore.

Nous ne négligeons pas pour autant la mémoire des nombreux militants, acteurs de l'action syndicale et c'est pour cette raison que nous publions régulièrement leurs témoignages comme celui de Gaston Fugier sur un parcours de formation qui se poursuit dans ce numéro. Ces « tranches de vie » sont une source importante, encore trop peu exploitée, et nous vous invitons, une fois de plus, à nous faire parvenir vos histoires et celles que vous pourrez recueillir. C'est en particulier une préoccupation que doivent avoir les S3 et les S2 de solliciter les témoignages des militants les plus anciens et de nous les faire parvenir. Retracer cette histoire du terrain, montrer que notre syndicalisme n'est pas désincarné, c'est aussi une de nos missions que nous remplissons par exemple en rédigeant les notices du Dictionnaire Biographique du Mouvement Ouvrier (Le Maitron) ou en mettant en lumière dans le cadre de l'HIMASE (Histoire des Militants Associatifs et Syndicaux de l'Éducation) la richesse du militantisme dans l'Éducation Nationale.

Enfin, nous nous attachons à rendre hommage à ceux qui ont marqué la vie de notre syndicat et qui nous quittent, comme dans ce numéro, Françoise Regnaut, non avec une quelconque visée hagiographique mais simplement parce que ces parcours riches sont constitutifs de notre histoire commune.

Nous avons le sentiment en cette fin d'année, d'avoir fait un pas supplémentaire dans l'accomplissement des missions pour lesquelles notre institut a été créé et nous sommes déterminés à poursuivre dans cette voie.

Pierre Petremann

Numéro 18 Page 1/10

Françoise Regnaut

Françoise Regnaut est décédée le 11 novembre dernier des suites d'une longue maladie dans sa 74e année. Sèvrienne, agrégée de lettres classiques,

mère de trois enfants, elle fut une des rares femmes à faire partie de la nouvelle direction Unité et Action élue en 1967, un an après la création du nouveau SNES. Elle joua un rôle essentiel durant la dizaine d'années suivantes pour détermination de son orientation et de ses actions.

différentes Dans ses responsabilités (secrétaire de la catégorie des agrégés, responsable affaires aux sociales et familiales, à la formation des maîtres, aux conditions de travail...),

riqueur intellectuelle, son attachement aux principes, son sens de la pédagogie lui permirent de contribuer d'une manière décisive à l'élaboration du programme revendicatif du syndicat, en étant très attentive à sa cohérence. Les dossiers dont Françoise Regnaut assura la coordination, seule ou en collaboration, sur ces différents sujets, qui parurent dans L'US, ont marqué l'histoire du SNES.

- Sur la sécurité sociale, elle rédigea avec André Dellinger un dossier très documenté dénonçant la politique gaullienne, après la mise en cause des droits acquis à la Libération par les ordonnances de 1967 (octobre et novembre 1967), substituant en particulier à la notion de salaire différé celle d'impôt supplémentaire pour les salariés et de charges sociales au lieu de contributions pour les employeurs.

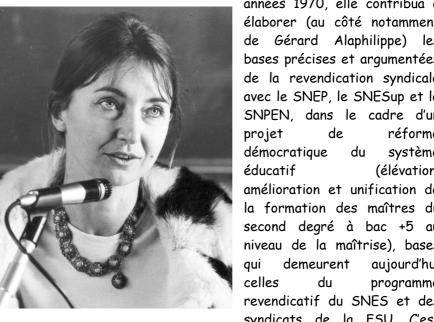
Sur les femmes enseignantes (en trois livraisons à la fin de l'année 1968) : sans tomber dans l'opposition des genres qui sous-tendait le combat d'une partie du mouvement féministe, elle affirmait avec force que si « la femme n'était pas une créature à part (...), sa situation n'était pas en tout point semblable à celle de son collègue masculin » et qu'il fallait donc réparer les injustices dont elle restait victime, malgré les conquêtes obtenues par les femmes pour leur accession au savoir et à l'enseignement.

Sur la formation des maîtres, à l'heure où le syndicat dut combattre les différents projets des ministres Guichard puis Fontanet au début des

> années 1970, elle contribua à élaborer (au côté notamment de Gérard Alaphilippe) les bases précises et argumentées de la revendication syndicale avec le SNEP, le SNESup et le SNPEN, dans le cadre d'un projet réforme démocratique du système éducatif (élévation, amélioration et unification de la formation des maîtres du second degré à bac +5 au niveau de la maîtrise), bases aujourd'hui demeurent qui celles du programme revendicatif du SNES et des syndicats de la FSU. C'est

également elle qui fut chargée du rapport sur la formation permanente des maîtres en 1970, comblant ainsi une faiblesse dans l'exposé des positions du syndicat sur cette question fondamentale de la formation des enseignants.

- Sur les conditions de travail à la fin des années 70, elle élabora un argumentaire à la suite d'une grande enquête du SNES, pour s'opposer à l'augmentation de la charge de travail, tout en maintenant l'évaluation du service en heures hebdomadaires d'enseignement, au moment où le syndicat avait fait de la revalorisation du métier d'enseignant un des axes principaux de son programme revendicatif, illustré par la première grande manifestation nationale à Paris du SNES, le janvier 1979... Françoise Regnaut auparavant, en 1972, établi un solide dossier avec Edouard Patard, secrétaire de la catégorie des certifiés, visant à justifier les revendications du SNES pour le reclassement de ces catégories et la revalorisation de leurs carrières. Elle dut ensuite batailler à l'intérieur du SNES pour faire accepter la hors-classe des agrégés dans le but de l'étendre, pas seulement dans l'optique de la revalorisation de la seule catégorie des agrégés mais aussi pour faire du corps des agrégés revalorisés une référence pour les autres catégories.



Numéro 18 Page 2/10 Elle n'en était pas moins sensible aux questions de la pédagogie, à condition qu'on ne perde jamais de vue la valeur des contenus. Ainsi dans les négociations qui suivirent 68, elle défendit l'enseignement du français y compris en terminale et l'exercice de la dissertation. Elle était attachée à la réussite des élèves et pour cette raison participa à l'élaboration du second film du SNES en 1978, « Pour leur avenir », dont certaines scènes furent tournées à son domicile.

Elle était également fortement attachée à la laïcité, principe fondamental sur lequel il n'était pas question pour elle de transiger.

Militante communiste, Françoise Regnaut s'opposa aussi avec courage à toute tentative de mise en cause externe ou interne de l'indépendance du syndicat et du courant Unité et Action. C'est ainsi qu'en 1974, après la parution du livre-reportage de Harris et Sédouy « Voyage à l'intérieur du Parti communiste », elle fut au premier rang de ceux qui firent connaître à la direction du PCF que le SNES déterminait en toute indépendance ses positions sur tous les sujets, notamment par rapport au projet de réforme Fontanet, et qu'il ne saurait tolérer la moindre mise en cause de sa souveraineté par qui que ce soit. Elle condamna aussi, notamment en 1979, toute réunion de militants Unité et Action communistes du SNES visant à répartir les responsabilités de la direction nationale en dehors des réunions du courant luimême; elle s'éleva contre les lourdes accusations portées (sans preuves) par le secrétaire général adjoint, G. Alaphilippe, à l'encontre des trésoriers du SNES, Théo Haddad et Georges Ferrand en 1980, à la suite de l'échec de la vente des locaux du SNES pour en racheter de nouveaux., accusations qui les amenèrent à la démission.

Ses exigences, au regard de la démocratie dans le syndicat, ne la rendaient pas seulement vigilante dans le courant Unité et Action, tant au plan du SNES qu'au plan fédéral, mais la conduisirent souvent à défendre avec pugnacité les décisions acquises à la suite du débat syndical démocratique face aux minoritaires du SNES et à défendre sa souveraineté, comme lors de l'épisode du vote du Manifeste

imposée par la majorité de la FEN au congrès de 1973.

Ses interventions dans les CA et les congrès étaient toujours écoutées avec la plus grande attention par tous. Pourtant, moins entendue dans la direction, en désaccord avec l'importance prise par les secteurs collèges et lycées au détriment des autres, et à la stratégie qui en découlait, elle préféra quitter le secrétariat national en 1983, en même temps qu'André Dellinger.

Elle continua cependant, jusqu'en 1996, à être élue du personnel dans la CAPN des agrégés (classe normale puis hors-classe) où elle siégeait depuis 1969, année où elle succéda à Suzanne Cheinet comme secrétaire de catégorie; elle lui succéda également dans l'animation d'un groupe de travail sur les classes préparatoires. Elle était en effet profondément attachée à la défense individuelle des collègues notamment les femmes, toujours victimes d'injustices comme en témoigne Gérard Aschieri qui prit sa suite comme secrétaire de catégorie. Elle réalisa ainsi le passage du témoin entre deux générations, celle de Suzanne qui avait commencé à lutter à la Libération (et qui est décédée tout juste quelques semaines avant elle), et celle de la génération d'après 68. Prendre en compte les personnelles, c'était aussi syndicalisme pour elle, cela commençait même par cela. L'élaboration de la revendication et de la stratégie syndicale ne pouvait prendre appui que sur les réalités vécues, les souffrances, les attentes, mais aussi les envies des personnels à donner le meilleur d'eux-mêmes pour la noble mission du métier d'enseignant.

Le secrétariat général du SNES et plusieurs de ses anciens camarades étaient présents à ses obsèques au crématorium des Ulis. Le souvenir de cette militante d'une grande culture, ouverte au débat, sans cesse tournée vers l'avenir, restera dans la mémoire de notre histoire syndicale.

Alain Dalançon, président de l'IRHSES

(Ce texte a été mis au point à partir des études que nous avons menées pour la préparation du tome 2 de l'Histoire du SNES (voir l'index), celles que nous effectuons pour le tome 3, et qui ont été précisées par le témoignage d'André Dellinger remis à la famille, dont nous publions ci-dessous des extraits)

Numéro 18 Page 3/10

Témoignage d'André Dellinger, ancien secrétaire national du SNES (extraits)

Françoise débuta sa carrière à Amiens où, membre du PCF, elle contribua à l'ascension dans le parti de Maxime Gremetz. Elle appartenait alors à la tendance B du SNES devenue en 1967 Unité et Action. Professeur au lycée d'Orsay, elle accéda au secrétariat national du SNES la même année, lorsque aux élections, la tendance U&A obtint la majorité absolue des suffrages des syndiqués (...).

Après un rappel des différentes responsabilités de Françoise Regnaut comme secrétaire de la catégorie des agrégés, secrétaire adjointe de la commission corporative...A.Dellinger donne un exemple de sa grande sensibilité aux injustices dont étaient victimes les femmes enseignantes.

(...) elle interviendra au ministère et élèvera une protestation dans l'US, lorsque le directeur de la pédagogie recommandera par circulaire aux chefs d'établissements de ne pas confier des classes de terminales \mathcal{C} à des professeurs femmes de mathématiques, en raison des particularités de l'absentéisme féminin.(...)

Il analyse ensuite les raisons qui la conduisirent à quitter sans bruit le secrétariat national, son désaccord avec la réorganisation du secrétariat national qui s'inspirait d'une visée tactique qui était de disputer au SNI-PEGC la syndicalisation des PEGC.

Mais c'était engager le SNES dans un antagonisme unification-revalorisation des carrières du second degré ; il parut à Françoise que le secrétariat général résolvait la contradiction plutôt par le freinage des revendications des certifiés et agrégés que par l'ambition de la revalorisation générale substantielle. (...)

Il parle enfin de la personnalité de celle qui travailla longtemps à ses côtés.

Françoise était une femme intelligente, fine, courageuse et sensible, nourrie aux humanités classiques, particulièrement Aristote, Epicure et Lucrèce. Elle devinait quand quelqu'un n'allait pas bien, elle savait avec délicatesse le rasséréner et lui exprimer sa sympathie (A. Dellinger évoque alors le « procès indigne » dont fut victime Théo Haddad...).

En mai 1968, alors qu'un groupe de trotskistes de l'EE [qui allaient constituer l'EE-FUO], dont les homologues du premier degré occupaient le SNI, avait fait irruption au siège du SNES, rue de Courty, en giflant au passage la secrétaire salariée qui s'interposait, Françoise sortit de son bureau, vint à eux, leur démontra avec le plus grand calme le caractère réactionnaire de leur initiative ; ils se retirèrent penauds. Son esprit était vif, joyeux, jamais méchant. Elle reprocha aux représentants à la CA nationale de la tendance FUO d'intervenir de façon exclusivement négative, de demander l'abrogation systématique de tout texte officiel sans jamais rien proposer de constructif ; elle mit tous les rieurs, FUO compris, de son côté en entonnant la chanson de Polnareff : « C'est une poupé-é-e, qui dit non, non, noon... »

Jamais elle ne se plaignit. Lorsqu'elle ressentit les premières atteintes du mal qui devait l'emporter, puis quand ses facultés physiques déclinèrent, elle me dit partager entièrement le point de vue d'Epicure, à savoir que la mort n'est pas à craindre, qu'elle l'accueillerait d'un front serein.

Elle savait vivre au présent, sans laisser les mauvais souvenirs ou les inquiétudes l'assombrir. Ayant quitté la direction du SNES, elle se désintéressait de ce qu'on écrive son histoire syndicale personnelle ou de contribuer à celle de son syndicat. Je n'ai jamais réussi à la convaincre d'enrichir l'IRHSES de son expérience historique : c'était du passé, la page était tournée. Cette femme extraordinaire allait toujours de l'avant.

J'imagine qu'elle me dirait, voyant écrire ces lignes : « Tu es bien gentil, mais à quoi bon ? » Tourné moi aussi vers l'avenir, je lui répondrais : « Avec ta disparition, avec celle de notre amie Suzanne Cheinet, survenue il y a quelques mois, ce sont deux femmes d'une humanité, d'une culture et d'une intelligence exceptionnelle qui nous ont quittés. Nous garderons leur souvenir, car il est sain, il est juste qu'on sache que le SNES a compté et continue de compter dans ses rangs des militantes de cette stature ».

Numéro 18 Page 4/10

Témoignage de Gérard Aschieri, secrétaire général de la FSU

C'est avec la plus grande émotion que j'ai appris le décès de Françoise Regnaut et je regrette vivement que la tenue d'une instance que je préside [le BNF] m'empêche d'être présent aux Ulis.

Mon émotion tient bien sûr à ce qu'a représenté Françoise Regnaut pour le syndicalisme auquel je suis attaché : elle a été une des figures historiques de la vie du SNES pendant de longues années et lui a apporté son énergie, sa rigueur, son courage et son exigence intellectuelle.

Mais je suis encore plus ému parce que c'est sous son autorité et avec son aide que j'ai débuté dans le syndicalisme et que je lui ai succédé dans certaines de ses responsabilités, en particulier celle de secrétaire de catégorie des agrégés. Elle m'avait accordé sa confiance et son estime et j'en étais fier.

Avoir travaillé parfois au quotidien avec elle me laisse le souvenir d'une femme joyeuse, intelligente, dynamique, rigoureuse, attachée aux principes et en même temps sans cesse tournée vers l'avenir.

Jouant un rôle important dans la direction du SNES, elle était en même temps profondément attachée à la défense individuelle des collègues et à la lutte contre toutes les injustices petites et grandes et en particulier celles dont sont victimes les femmes.

Je tiens à assurer tous ceux que frappe sa perte de mes plus sincères condoléances ; Françoise Regnaut restera dans ma mémoire comme je suis sûr qu'elle restera dans celle de nombreux militants et collègues qui l'ont croisée.

Manifestation du 27 janvier 1979 à Paris



Serrazin, Patard, A. Krakowski, Sorel, Rouyer, Alaphilippe, ECP, Berge, M. Lagane, Petite, N. Hurbain, F. Regnaut, Dellinger, A. Béhotéguy, Weber, Reynaud, M. Vuaillat Y. Magois, Aschieri, Chaigneau, Ralite C. Hurbain, Odent, Drubay Renard

Numéro 18 Page 5/10

Formation des enseignants

Après la première partie où il fut instituteur dans le Var, Gaston Fugier nous livre ici la suite du récit de sa formation pédagogique.

A l'École normale, nos professeurs nous imposaient de ne rien traiter de façon superficielle. L'expérience me montra qu'il était risqué de passer trop de temps sur chaque sujet. Je craignais de ne pas enseigner tout le programme et de léguer à mes successeurs des élèves retardés par ma faute. Par discipline, mais aussi par goût, je ne voulais pas non plus sacrifier les disciplines comme la Musique et l'Éducation Physique au Calcul et à l'Orthographe. Je fus tenté de mettre les bouchées doubles: « Puisqu'ils ont appris le Huit aujourd'hui, je vais leur « faire le Neuf » demain. » - « Vous n'y pensez pas ! Il faut s'assurer qu'ils l'aient bien assimilé : révisez jusqu'à vendredi tous les nombres qu'ils ont appris, et ne passez au Neuf que samedi, » Ailleurs par contre, l'instituteur en congé de maladie vint un jour écouter patiemment mes cours depuis neuf heures jusqu'à la fin de la leçon de chant, qui précédait la récréation. Il m'annonça que j'avais changé de ton pendant le refrain, et s'en alla sans autre remarque constructive. Une expérience très différente fut le stage et la fonction de moniteur de colonies de vacances, qui s'ajouta utilement à notre formation pédagogique de base.

A l'École Normale, vers le milieu de la première année, le directeur vint un jour dans notre étude pour nous transmettre une invitation à une conférence sur Faulkner et la littérature américaine qui se tiendrait à l'École normale de Filles. J'avais abandonné l'espoir d'aller un jour à la Faculté étudier un pareil sujet, mais il m'intéressait, et sans réfléchir j'obéis à l'impulsion de lever le doigt. La seconde année, après le concours de sortie, le Directeur offrit à plusieurs d'entre nous le moyen de poursuivre nos études. Le bruit courait que ses collègues l'accusaient de débaucher les instituteurs les plus capables pour en faire des professeurs. Peut-être avait-il simplement deviné qu'après l'enseignement primaire, le baby-boom allait désorganiser le secondaire, surtout si on l'ouvrait à tous.

Il m'offrait une bourse d'études de deux ans en classe préparatoire à l'École Normale Supérieure. Il se souvenait de mon intérêt pour l'Anglais et m'offrait la possibilité de devenir professeur. Je me sentis flatté, mais plus encore soulagé de cette offre. Car la perspective de devenir maître de classe unique me causait beaucoup d'anxiété. Je n'étais pas encore majeur, j'avais besoin, pour enseigner avec assurance, de la maturité qui viendrait avec plusieurs années d'étude. Je n'avais aucune idée de la difficulté des études qu'il me proposait. Je les confondais avec celles qu'on poursuit à l'Université, et j'acceptai.

Je fus pourtant nommé à la rentrée à St Maximin, selon mes premiers vœux d'être au plus près de la Faculté d'Aix en Provence, malgré la presque certitude de ne pas mener de front mon travail hebdomadaire et mes études. J'officiais en costume, cravate et blouse grise, dans la grande salle des mariages où l'école primaire avait déversé une part de son excédent de baby boumeurs. Bientôt, je fus convoqué à l'École normale de Montpellier selon mon second vœu.

Là j'entrai pour la première fois dans une classe où les plus vieux élèves étaient à peine plus âgés que moi et où mes notes étaient les plus basses de toutes en toute matière. J'avais eu deux ans pour oublier le Lycée. Plusieurs de mes condisciples étaient lauréats du Concours général. Au Lycée de Digne, nos professeurs nous annonçaient annuellement ce concours, mais avec un sourire d'ironie amère et désabusée. Mes nouveaux professeurs n'enseignaient guère à travailler, puisque mes camarades savaient déjà. J'appris quels étaient les objectifs et l'étendue de mon ignorance même en Anglais, j'accrus mon stock de connaissances en diverses matières. Peu avant le concours, le Directeur me conseilla de concourir l'année suivante à Reims pour l'E.N.S. de l'Enseignement technique. « Là bas, ils vous apprendront à travailler. »

C'était la vérité. Mon seul regret fut que le concours fût totalement polyvalent (les professeurs du technique étant bivalents à l'origine) Au concours de St Cloud, nous avions un bonus : deux épreuves dans notre spécialité; à Reims, je dus étudier l'Anglais beaucoup moins que tout le reste. L'ENSET, comme tout l'Enseignement technique, était dans une phase de transition: nous allions en classe avec les professeurs de la maison, et aussi à la Sorbonne dans des amphis bondés à la limite de l'émeute. Les classes préparatoires nous avaient heureusement rendus assez autonomes pour ne pas trop pâtir des diverses insuffisances de la Faculté. Par exemple, malgré des circonstances chaotiques, j'obtins le certificat de Littérature française. Car nous serions monovalents, mais notre licence d'enseignement restait polyvalente.

L'ENSET offrait un avantage inestimable aux étudiants de langues. Elle m'envoya toute la deuxième année en stage en Angleterre. Les six premiers mois comme professeur à « l'Université du Travailleur » fondée par des socialistes utopistes français et anglais après 1848. Les trois derniers dans une fabrique d'écrans de télévision. Je trouvais le temps de perfectionner mon oral, de suivre des cours à l'Université de Londres et de préparer deux autres certificats pour boucler ma licence. La troisième année était celle du Diplôme d'Études supérieures et du CAPET on nous y préparait par une quinzaine de jours en classe d'application. D'accord avec le professeur, j'appliquai alternativement ses méthodes et d'autres, répétitives et lassantes, préconisées par celui qui

Numéro 18 Page 6/10

devait me noter, un Inspecteur général auteur d'un livre rarement employé.

Ensuite, notre promotion réclama une quatrième année pour préparer l'Agrégation, par analogie avec les autres ENS. En notre faveur, il y avait tous nos diplômes ainsi obtenus à marches forcées (ce que les jurys d'Agrégation avaient tendance à dénigrer). D'autres interventions aussi, je suppose, puisque nous eûmes gain de cause. On nous annonça que, titulaires du CAPET, nous serions dispensés de toute autre formation pédagogique.

Nos fonctions nous offrent quelques occasions d'améliorer notre formation pédagogique. Mon premier poste, l'ENP de Creil, avait un laboratoire langues et son garçon de laboratoire. Un défaut de conception du matériel nous donnait bien du travail pour rembobiner les bandes et parfois les recoller. L'École de l'air de Salon, où je fis mon service militaire, avait un matériel moins sournois. Il passa une trentaine d'années avant que je puisse mettre en service mon troisième labo, à cassettes, avec un poste pour deux élèves. De mon second poste, je me suis rendu épisodiquement à quelques séries de réunions du mercredi : 150 Km de route. Il s'y échangeait des suggestions intéressantes. Plus tard, il y eut des stages d'un à trois jours, pour lesquels on désignait un collègue chargé de « vendre » quelque nouvelle technique au reste des collègues. Mon plus mauvais souvenir est d'avoir été réprimandé pour parler d'un Minitel dans un Lycée qui ne pouvait se payer qu'une ligne téléphonique. Pour le reste, il y a eu le passage fugace des inspecteurs et leurs appréciations, et la pression assez constante des parents d'élèves, progressistes ou conservateurs, surtout après l'instauration des Conseils d'Établissement.

L'acquis linguistique et culturel de mes années de préparation et d'ENS m'a permis d'être à l'aise dans les classes du Second cycle, en regrettant qu'une part trop belle y soit faite aux documents journalistiques de circonstance au détriment de textes plus classiques et de portée plus générale. Les manuels devraient proposer ces

textes, le professeur faire la chasse aux documents à proposer en regard. La roue a peut-être tourné, il y a vingt ans que j'ai quitté le Lycée pour le Collège.

L'expérience de la pédagogie primaire a joué pour moi un rôle proportionnel peut-être à sa durée : deux ans en alternance contre deux semaines plus quelques jours. Je lui attribue mon souci d'offrir aux élèves des textes lisibles que j'écrivais à la machine, puis à l'ordinateur pour les polycopier; dans mes clubs de magnétophone, mes essais de correspondance scolaire, transformés à partir des années 80 en faveur d'échanges de classe à classe en période scolaire. J'ai retrouvé avec plaisir dans les collèges anglais les études de terrain qui étaient assez rares chez nous. Je me suis porté volontaire lors de la première tentative d'enseigner les langues dans le Primaire, pensant commencer par une imprégnation au niveau de la Maternelle, non par un cours de CM2 inspiré de la 6°. La polyvalence acquise dans le primaire et dans le technique m'a aidé à m'adapter à la pédagogie assez spéciale de la classe déplacée et à des expériences pédagogiques en équipe dans les 10% et les P.A.E. Il ne semble pas qu'on ait tenu grand compte de ces aspects de mon travail. A part quelques mots favorables de mes chefs d'établissement, je n'ai jamais été informé de la moindre appréciation de mes bilans. Dans le collège ouvert à tous j'ai retrouvé mon angoisse de la classe unique. Mais je n'ai jamais accepté de gaîté de cœur le tri des élèves dans des filières homogènes, et quand il a eu lieu, j'ai souvent choisi de me mettre au service des élèves les moins appréciés.

Enfin, la retraite m'a permis de reprendre l'étude de la littérature anglaise. J'ai vu la naissance de technologies électroniques. J'espère que leur usage et le contact plus facile avec les étrangers libèrera la parole des élèves et que les professeurs de langues s'entretiendront un jour avec eux aussi couramment que les professeurs de Français.

Gaston FUGIER

Le point sur les Archives du SNES.

Nous avons effectué le 25 novembre le transfert de 650 nouvelles boites d'archives du SNES au CAMT (Centre des Archives du Monde du Travail) à Roubaix. Cela porte donc à 1 424 le nombre de boites d'archives déposées à Roubaix. Cela fait un ensemble cohérent pour les chercheurs puisque sont également déposées au CAMT, les archives de la FSU et celles de la FEN.

Par ailleurs nous avons complété le dépôt des archives des S3 de la Région parisienne (Paris, Créteil, Versailles) aux archives départementales de Bobigny ce qui porte à 168 le nombre de boites qui y sont déposées.

L'UNSEN-CGT ayant déposé ses archives à Bobigny nous y avons joint les archives privées de Jacqueline Marchand (6 boites) qui, membre de la direction du SNES fut la première secrétaire générale de la FEN-CGT de 1948 à 1954, période de la double affiliation.

Les archives personnelles de Gérard Alaphilippe ayant également été déposées à Bobigny, nous y avons joint 10 boites de fonds privés relevant de son activité syndicale.

La numérisation se poursuit et une partie importante des archives transférées sont numérisées et consultables pour le moment dans les bureaux de l'IRHSES. Celle-ci se poursuit à un bon rythme et comprend maintenant nombre de photos de militants et d'actions.

Gérard Réquigny

Numéro 18 Page 7/10

L'Assemblée Générale du CODHOS (Collectif des centres de documentation en histoire ouvrière et sociale) s'est tenue au Musée de l'histoire vivante de Montreuil le 16 octobre 2009

C'est Frédéric Genevée qui a accueilli les membres du CODHOS et présenté l'équipe du Musée d'histoire vivante. Il a rappelé que les archives de Madeleine Rebérioux ont été déposées au Musée et annoncé l'inauguration de l'exposition consacrée à « Jean-Jaurès et la classe ouvrière » (du 17 octobre au 22 novembre 2009). Cette exposition représente une première étape de l'évolution du Musée qui est engagée avec la municipalité de Montreuil dans un projet prévoyant sa transformation en musée du mouvement ouvrier. Il s'agira d'un musée à vocation nationale consacré exclusivement aux objets du mouvement ouvrier. Un transfert dans le centre ville est prévu ainsi que la mise en place d'un conseil scientifique qui pilotera ce projet.

Principaux points abordés :

Le monde ouvrier s'affiche

Un débat s'est engagé sur le projet de contrat autour de l'exposition itinérante « Le monde ouvrier s'affiche » et notamment sur les droits des éventuels produits dérivés (CD, DVD, livres électroniques etc.) alors que certaines affiches prêtées ne sont pas libres de droit.

Chaque institution qui avait prêté des affiches est invitée à se poser la question des droits d'auteur relatifs à leurs affiches, qui ont pour la plupart été éditées dans le livre-album depuis septembre 2008.

La question du droit de veto que le CODHOS voulait garder concernant certaines municipalités qui s'offriraient d'accueillir l'exposition et qui ne figure pas dans le contrat également été soulevé.

<u>Le projet « HOPE »</u> a été retenu par la Commission européenne, il se monte à 2 700 000 €. Pour mémoire, il consiste en la construction d'un réservoir numérique européen et d'un agrégateur de métadonnées qui alimentera le portail « Européana » pour la partie histoire ouvrière et sociale.

Seules les institutions qui emploient du personnel censé participer au projet peuvent en être membres officiels. Pour la France ce sont donc le CHS et Génériques qui, jouissant d'une infrastructure favorable, seront les membres officiels, la BDIC et la MSH seront des fournisseurs de contenu. Le CODHOS pourra tirer profit du projet, qu'il s'agisse de la diffusion en son sein des bonnes pratiques définies et/ou de l'utilisation du réservoir numérique mis en place.

Cela n'exclut pas la construction d'un portail français qui pourra profiter des savoirs faire et des outils mis en place par « HOPE ».

Le projet démarre le 1er avril 2010 et s'étend sur 36 mois.

Partenariat avec la Bnf

La Bnf propose au CODHOS d'être pôle associé et tête de réseaux d'un projet concerté de numérisation du patrimoine de l'histoire ouvrière et sociale. Cette collaboration qui sera formalisée par une convention cadre, prévoit le financement de la numérisation par la Bnf, entièrement ou en partie. Les documents à numériser seront structurés autour d'axes thématiques définis par le CODHOS. Le projet démarrera début 2010 et une commission du CODHOS, ouverte à tous, va entamer la réflexion et également répondre à l'offre de la Bnf de numériser, dès janvier 2010, un ensemble de 20 000 pages dans le cadre d'une convention dite de reliés extérieurs.

Nous espérons que dans le cadre de ce projet il sera possible de procéder à la numérisation de « l'US » mais aussi de « l'Université Libre » et du « Travailleurs de l'Enseignement ».

La prochaine assemblée générale est fixée le vendredi 5 février à la CGT.

Numéro 18 Page 8/10

La réunion du bureau de l'HIMASE (Association pour l'Histoire des Militants Associatifs et Syndicalistes de l'Éducation) s'est tenue au CHS, rue Malher le 10 novembre 2009.

Le bureau a accueilli Jean-Luc Villeneuve, président de l'IREA-Sgen-CFDT, nouveau membre du bureau de l'HIMASE.

Assemblée générale annuelle.

Elle se tiendra le jeudi 14 janvier 2010 de 16h à 17h dans les locaux du SGEN-CFDT, 47/49 avenue Simon Bolivar, Paris 19°.

Elle sera précédée, à 15h, au même endroit d'une conférence de Nathalie Sevilla sur les militants et militantes de la Lique de l'Enseignement entre les deux guerres.

L'ordre du jour comprendra le rapport d'activité, le rapport financier, et un projet de thème de réflexion qui pourrait être celui du militantisme féminin. L'Assemblée générale devra élire le bureau pour les 3 ans à venir.

Adhésions, cotisations, trésorerie.

Le trésorier va envoyer aux adhérents de l'an dernier (individuels et organisations) un rappel pour le paiement de la cotisation pour l'année scolaire 2009-2010. Le montant reste inchangé : $30 \notin \text{pour les personnes morales}$, $15 \notin \text{pour les personnes physiques}$.

Il faut envisager un site internet propre pour l'HIMASE avec une capacité de stockage qui puisse permettre par exemple d'y mettre des enregistrements de colloque. Une proposition pour réserver un nom de domaine et un hébergement sera faite à l'Assemblée générale. Actuellement une page concernant l'HIMASE se trouve sur le site du Maitron à l'adresse: http://biosoc.univ-paris1.fr/spip.php?article128 où on peut télécharger les numéros d'Himase-Infos.

Bulletin Himase-Infos¹.

Le numéro 7 est en cours de réalisation. Il comporte la liste des militants dont le nom commence par la lettre D et l'intervention liminaire sur l'histoire de l'engagement enseignant de Laurent Frajerman lors de notre colloque sur le militantisme enseignant. Les autres interventions seront publiées dans le ou les prochains numéros. L'éditorial du n°7 sera consacré au colloque et annoncera l'Assemblée générale.

Plusieurs membres de notre comité de parrainage étant décédés, une brève notice leur sera consacrée dans le Bulletin. Leur nom continuera à figurer sur la liste de parrainage, suivi de leurs dates de naissance et de décès.

Le Maitron

La journée Maitron aura lieu le mercredi 16 décembre. Le programme détaillé est consultable sur le site du Maitron à l'adresse suivante : http://biosoc.univ-paris1.fr/spip.php?article248
La journée se terminera par la remise du prix Jean Maitron que le jury vient d'attribuer à Josué Gimel pour son master soutenu à l'IEP de Paris : Mémoire ouvrière, mémoires d'ouvriers. Une analyse sociologique des pratiques mémorielles des ouvriers de l'usine de Metaleurop.

Le site Maitron en ligne http://maitron.lautre.net/ est ouvert aux chercheurs. Le site Maitron + http://maitron.lautre.net/ est un site de travail pour annoncer ce qui est en cours de rédaction.

Jacques Girault souligne les difficultés liées au rattrapage des notices pour les lettres déjà publiées, et des corrections à faire dans les précédentes notices.

Numéro 18 Page 9/10

¹ Les adhérents de l'IRHSES qui souhaitent recevoir ce bulletin peuvent nous le demander.

Du côté de l'édition ...

Qu'est-ce que le SNES ?



Depuis sa création en 1966, le Syndicat national des enseignements du second degré est l'organisation majoritaire dans les collèges et les lycées. Membre fondateur de la Fédération syndicale unitaire (FSU), le Snes est aussi la première organisation de la fonction publique d'État.

Comme son nom l'indique, le Snes a toujours inscrit la défense des intérêts des personnels dans le cadre de la démocratisation d'un service public laïque d'éducation de qualité, elle-même constitutive d'un projet de transformation sociale. L'attachement aux valeurs et principes de la démocratie, la volonté de transparence et le souci d'efficacité dans la défense des personnels président à son organisation et à son fonctionnement.

Comment construit-il son identité, ses pratiques, ses revendications face aux enjeux des changements de l'école, de la société et du monde, dans un contexte de renouvellement important du corps enseignant?

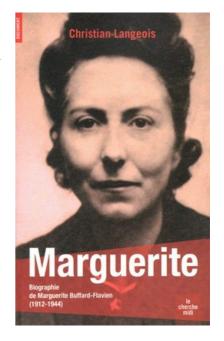
Qu'est-ce que le SNES ? Édition de l'Archipel, collection « L'information citoyenne », 149 pages, 10 € Vous pouvez le commander auprès d'ADAPT.

Marguerite

Marguerite Buffard-Flavien, née dans le Jura en 1912, élève de l'École normale supérieure de Sèvres, devient professeur de philosophie, et s'engage en 1934 dans le combat antifasciste. Nommée successivement à Colmar, Caen puis Troyes, restée fidèle au Parti communiste, elle est révoquée en décembre 1939. Elle travaille ensuite comme ouvrière dans une bonneterie puis, exclue du PCF, isolée, rejoint la ferme de la famille de son mari. Internée en 1942 au camp de femmes de Monts, près de Tours, elle participe à l'une des rares révoltes contre la mauvaise nourriture. Transférée de ce fait à Mérignac, près de Bordeaux, elle s'évade en décembre 1943 et rejoint la Résistance à Lyon.

Agent de renseignement à l'inter-région FTP, dénoncée, elle est arrêtée par la Milice le 10 juin 1944. Le 13 juin, vraisemblablement par crainte de parler sous la torture, elle se défenestre du troisième étage du siège de la Milice, rue Sainte-Hélène. Elle meurt le jour même sans avoir parlé.

Rapidement, après quelques hommages, elle disparaît de la mémoire collective. Une plaque est apposée rue Sainte-Hélène, avec la mention erronée « Assassinée par la gestapo ».



Christian Langeois reconstitue cette vie brisée sur la base d'archives, d'une riche correspondance (en particulier avec son mari prisonnier en Allemagne), de quelques témoignages. Il restitue la figure d'une femme d'exception pleinement engagée dans la vie au nom d'une idéal humaniste.

L'IRHSES a fourni quelques documents (donnés par Alain Bujard) à l'auteur. La biographie de cette militante figure à son nom de jeune fille Buffard dans le tome 2 du nouveau Maitron, mais restée très incomplète. Ce livre permet de donner une autre image de Marguerite Flavien, sa biographie sera donc revue.

Marguerite, biographie de Marguerite Buffard-Flavien (1912-1944), Édition le Cherche Midi, collection « Documents », 396 pages - 18 €.

Numéro 18 Page 10/10